



# BON DE COMMANDE POUR L'ORGANISATION D'UNE SORTIE GROUPE

## Je suis :

- Un CSE       Une entreprise       Une collectivité       Une association

## Fiche contact structure :

Nom de la structure :

E-mail :  Tél. :

Adresse postale :

Code Postal :  Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Code Postal :  Ville :

## Fiche contact interlocuteur :

Nom :  Prénom :

Fonction :

E-mail :  Port. ou ligne directe :

Date de visite souhaitée :

PARTICIPANTS (20 minimum)*	QUANTITÉ	TARIF	TOTAL
Nombre d'enfants (-18 ans)		11€	
Nombre d'adultes (+18 ans)		11€	
Total TTC			**

\*En cas d'effectif inférieur à 20 pers., le tarif Groupe +10 sera automatiquement appliqué, soit 13€ par personne.

\*\*Les effectifs réels seront automatiquement pris en compte pour l'établissement de la facture.

## ACCUEIL PETIT DÉJEUNER :

Jus d'orange / jus de pomme / 2 viennoiseries par personne + 1 boisson chaude

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Formule petit déjeuner		7€	

## FORMULE GOÛTER :

1 crêpe sucre ou Nutella + 1 boisson chaude ou Caprisun

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Formule goûter		5€	

## FORFAIT BAR À SOFTS :

Assortiment de boissons : Coca-Cola, Oasis, Orangina, Jus de pomme, Jus d'orange, Ice tea\*

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Bar à softs		42€ pour 20 pers.	

*\*en cas de difficulté d'approvisionnement, des boissons équivalentes vous seraient proposées.*

## BUFFET FROID SALÉ / SUCRÉ :

- Assortiment de charcuteries
- Assortiment de salades
- Assortiment de fromages
- Assortiment de pâtisseries
- Eau minérale
- Pain
- Café

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Formule buffet froid		27€	

*\*En cas de difficulté d'approvisionnement, des produits équivalents vous seraient proposés.*

## FORMULE SANDWICH :

1 sandwich + 1 petit sachet de chips + 1 boisson 50 cl

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Sandwich poulet crudités		9,50€	
Sandwich végétarien		9,50€	
Sandwich jambon emmental		9,50€	
		<b>Total TTC</b> (cadre réservé à Grimmland*)	

## OPTION DESSERT :

1 café + 1 dessert par personne

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Option dessert		6€	

## OPTION VIN :

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Vin rosé Côtes de Provence		15€/Bouchon	
Vin rouge Côteaux d'Aix en Provence		15€/Bouchon	
		<b>Total TTC</b> (cadre réservé à Grimmland*)	

**SERVICE HÔTE DÉDIÉ :** Forfait obligatoire d'1h : **37€ DE L'HEURE** sur la base de 1 à 30 pers.

DÉSIGNATION	NOMBRE D'HÔTES	PRIX TTC	TOTAL TTC (cadre réservé à Grimmland*)
Service 1 à 30 pers.	x 1	37€	
Service 31 à 60 pers.	x 2	74€	
Service 61 à 90 pers.	x 3	111€	
Service 91 à 120 pers.	x 4	148€	
HÔTE SUPPLÉMENTAIRE (en option)	x	37€	
		<b>Total TTC</b> (cadre réservé à Grimmland*)	



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES GRIMMLAND® SORTIES GROUPES

## **OBJET**

Le bon de réservation définit les conditions dans lesquelles la Société SAS DEDALE PARC vend au client désigné dans le bon de réservation, des billets d'entrée ou des prestations pour une sortie groupe pour le parc GRIMMLAND®. La société DEDALE PARC se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales. En cas de modifications, il sera appliqué à chaque réservation les conditions Générales en vigueur au jour de la commande.

## **CONDITIONS TARIFAIRES**

Le tarif GROUPE s'applique pour un minimum de 20 entrées payantes au parc GRIMMLAND®. Une gratuité s'appliquera pour le(s) chauffeur(s) de bus.

Les billets non datés ne sont pas utilisables en sortie groupe.

En cas de retard de paiement, les montants impayés porteront intérêts aux taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne le plus récent tel que précisé à l'art. L441-6 du code de commerce, augmenté de 10 points de pourcentage à compter de la date d'exigibilité mentionnée sur la facture jusqu'au jour de leur paiement effectif. Le client sera redevable de ces intérêts sans qu'il soit besoin d'une notification préalable. En outre, sauf en cas d'ouverture d'une procédure collective interdisant le paiement des sommes dues à leur échéance indiquée sur la facture, le Client sera redevable de plein droit à l'égard de la Société DEDALE PARC d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros, au titre des frais de recouvrement des sommes dues. La Société DEDALE PARC se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant. En cas de paiement par carte bancaire, La SAS DEDALE PARC n'est pas responsable de tous frais sur les transactions par carte bancaire occasionnés le cas échéant par variation du taux de change ou pour d'autres raisons. Tout défaut de paiement pourra donner lieu à l'annulation de la réservation.

## **MODALITÉS DE RÉSERVATION**

Toute réservation ne sera prise en compte qu'après confirmation par la SAS DEDALE PARC, de la réception du bon de réservation dûment complété, signé et daté accompagné du paiement d'acompte de 30% du montant total indiqué sur celui-ci, par chèque ou par virement avant le délai de réception de règlement indiqué sur le bon de réservation. En cas de paiement par mandat administratif, il est demandé la réception du "bon de commande administratif" par email. En accord avec son client, la SAS DEDALE PARC pourra rectifier les éventuelles erreurs commises lors de la saisie du bon.

## **DISPONIBILITÉ**

Votre réservation sera validée dans la limite des emplacements disponibles à la date demandée. Dans l'hypothèse où les emplacements réservés ne seraient pas ou plus disponibles, nous vous contacterons par e-mail dans les meilleurs délais, afin de vous en informer et de tenter de vous proposer une solution équivalente. Les dates de validité des entrées groupe et les éventuelles conditions sont spécifiées sur le bon de réservation.

Toute modification du nombre de participants à la sortie groupe sera prise en compte le jour de la visite et sera soumise aux conditions minimums d'entrée indiquées sur le bon de réservation. Ces modifications s'appliquent uniquement sur l'entrée au parc. Pour toute commande de repas, la totalité de la réservation sera facturée et due.

## **CONDITIONS DE REMBOURSEMENT**

L'acompte versé pour la réservation de groupe ne sera pas remboursé dans le cas d'une annulation faite par le client. En cas d'annulation de la prestation réservée ou vendue, mais non consommée, pour cause de fermeture du parc, le client pourra soit recevoir un avoir de montant équivalent valable sur la saison en cours sur simple demande écrite, soit demander le remboursement par courrier recommandé dans lequel sera joint le RIB à utiliser pour effectuer le remboursement par virement.

## **DROITS DE PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ**

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ni aucun droit d'usage sur les noms, dénominations, signes, emblèmes, logos, personnages, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou industrielle, appartenant à la SAS DEDALE PARC, PARC GRIMMLAND®, ou l'une de leurs sociétés filiales ou apparentées. Le Client s'engage à ne pas inclure les billets susvisés dans un quelconque forfait, lot ou groupe de prestations comportant des prestations susceptibles, suivant l'appréciation de la SAS DEDALE PARC, de porter atteinte à l'image de GRIMMLAND® dans le public, en particulier à son image en tant que parc à thème de plein air, familial, de qualité et, notamment, n'offrira pas lesdits billets au titre d'un quelconque cadeau promotionnel, prime ou loterie, sans l'accord préalablement écrit de GRIMMLAND®, qui pourra le donner à sa seule discrétion. Le Client ne devra pas utiliser, publier ou diffuser aucun fait ou information dont il aurait pu avoir connaissance aux termes du présent bon de réservation sans avoir obtenu de la SAS DEDALE PARC, une approbation écrite préalable que la SAS DEDALE PARC pourra donner à sa seule discrétion.

## **LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Informations à usage de la SAS DEDALE PARC, de ses cocontractants. Conformément à l'article 32 de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le détenteur final du billet émis dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles, à exercer auprès de la SAS DEDALE PARC, Service Marketing, Lieu-dit Grand Pont, 13640 LA ROQUE D'ANTHERON, France.

## **DROIT APPLICABLE**

Les présentes conditions sont régies par le droit français. Tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent bon de réservation ou de ses conditions générales de vente sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents.